

monde de l'après-guerre. Le Canada joue un rôle de premier plan dans la création de la nouvelle Organisation des Nations Unies (ONU).

En 1946, le gouvernement dote le Ministère de son propre ministre pour la première fois depuis 1912. Il s'agit de Louis Saint-Laurent qui devient secrétaire d'État aux Affaires extérieures, avant d'accéder au poste de premier ministre en 1948. Lester B. Pearson relève alors de lui, d'abord à titre de sous-secrétaire, puis de secrétaire d'État aux Affaires extérieures.

Les deux hommes partagent un même engagement en faveur d'un internationalisme responsable et actif. Aussi, lorsqu'il devient évident que l'ONU ne peut assurer la sécurité face à l'agression communiste, ils s'avèrent d'ardents défenseurs de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord.

Dirigé par MM. Pearson et Saint-Laurent, le Ministère poursuit sa croissance alors que le Canada assume un rôle

plus important sur l'échiquier international. Les missions à l'étranger se multiplient, particulièrement en Asie, en Europe de l'Est et au Moyen-Orient, où le Canada n'a pas une grande présence jusqu'alors.

En 1954, le Canada se joint aux commissions internationales qui supervisent la paix au Vietnam, au Cambodge et au Laos, à la suite du retrait de la France. Au cours des deux décennies suivantes, près du tiers des diplomates canadiens auront servi dans cette région dévastée par la guerre.

En 1956, le Canada contribue au règlement de la crise du canal de Suez, lorsque M. Pearson propose que les Nations Unies déploient une force de maintien de la paix. Cette approche devient une ligne de conduite courante pour bon nombre des interventions de l'ONU, et amène le premier ministre conservateur John Diefenbaker à offrir le soutien du Canada dans le cadre d'une mission de maintien de la paix de l'ONU au Congo, en 1960.